

Communiqué du Comité du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)

Le GIAP assure l'encadrement de 28'000 enfants inscrits, un chiffre en forte croissance

Carouge, 7 décembre 2022 – **Depuis la rentrée scolaire, le GIAP fait face à une situation exceptionnelle liée à la forte croissance du nombre d'enfants inscrits et au défi de recruter les personnes pour les encadrer dans les lieux parascolaires. Cette situation est en cours de résolution grâce à l'engagement massif de près de 250 personnes en quelques mois.**

Le Comité du GIAP partage les préoccupations exprimées par les parents et les collaboratrices et collaborateurs du GIAP. Il tient à expliciter la situation sur le terrain et souligne également que, face aux défis que représente l'augmentation constante de la fréquentation parascolaire, des analyses sont en cours pour renforcer l'organisation du parascolaire.

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le GIAP absorbe un taux de croissance du nombre d'enfants inscrits de +13%, contre +6% en moyenne les années précédentes. Cette augmentation spectaculaire peut s'expliquer par un effet de rattrapage de la période Covid durant laquelle ce taux était de +4,5%. A cela s'ajoute un important taux d'absentéisme du personnel qui dépasse le seuil moyen (10-12%) en raison de la situation post-covid, à l'instar d'autres structures d'accueil préscolaires et parascolaires.

Actuellement, les moyens alloués aux recrutements sont conséquents et permettent de compléter progressivement les équipes déficitaires parmi les 143 équipes du canton. Le récent engagement conséquent de 250 personnes pour couvrir les besoins en effectifs permet de donner du souffle au groupement qui, comme le souligne le Comité, est confronté chaque année à des défis auxquels aucune autre institution publique ne fait face à Genève.

Un droit pour toutes et tous

Genève est le seul canton suisse à offrir un accueil parascolaire universel sans condition : un droit pour les enfants scolarisés à l'école primaire publique inscrit dans la Constitution genevoise et entièrement à la charge des communes genevoises. Le GIAP doit ainsi répondre à la totalité de la demande, recruter et former les effectifs - actuellement de 2000 collaboratrices et collaborateurs - pour assurer les ratios d'encadrement dans les lieux parascolaires.

Les ratios d'encadrement (calculés en moyenne hebdomadaire) sont définis dans le cadre de référence lié à la loi sur l'accueil à la journée continue (LAJC). Ils varient en fonction des jours de la semaine et de l'âge des enfants.

Selon les statistiques saisies quotidiennement par l'administration du GIAP, le ratio d'encadrement est élevé actuellement dans 10% de ses équipes, mais il n'atteint nullement les chiffres évoqués récemment.



Les niveaux de rémunération au GIAP correspondent aux professions du même domaine, en revanche, le taux d'activité du personnel de terrain est faible (26,25% à midi et 53,75% pour un midi et un après-midi). Afin d'augmenter la qualité de la prestation d'accueil et son attractivité, le Comité a souhaité améliorer les conditions de travail depuis la rentrée scolaire 2022, ce qui correspond à une augmentation des charges de 5 millions de francs par an. Le Comité relève par ailleurs que, depuis des années, les communes membres du GIAP assument leurs responsabilités et consentent chaque année à des augmentations conséquentes pour satisfaire à l'obligation constitutionnelle d'accueil universel sans conditions.

Le GIAP consacre près de 100 millions de francs au budget 2023, dont 90% sont liés aux charges salariales. Bien que 20% des coûts soient couverts par les contributions des parents, les 80% restants sont entièrement assumés par les communes membres. La qualité de l'encadrement est au cœur des mesures engagées ces dernières années, notamment pour enrichir l'offre d'activités et d'animations créatives, augmenter le nombre de formations, engager du personnel spécialisé, renforcer la plus-value pédagogique et enfin respecter la charte et le cadre de référence guidant la qualité de la prestation.

Parallèlement à ces mesures opérationnelles, le Comité poursuit des réflexions approfondies afin de continuer à offrir aux collaboratrices et collaborateurs du GIAP des conditions de travail adéquates tout en répondant à l'augmentation de la fréquentation.

Contact presse

Mme Christina Kitsos, Présidente du GIAP – Conseillère administrative, Ville de Genève, en contactant Mme Manuelle Pasquali, tél. 079 446 40 13

Mme Floriane Demont, Directrice du GIAP, tél. 022 304 57 00

Membres du Comité

Mme Christina Kitsos, Présidente du GIAP – Conseillère administrative, Ville de Genève
M. Philippe Thorens, Vice-Président du GIAP – Conseiller administratif, Collonge-Bellerive
Mme Marie Barbey-Chappuis, Maire de la Ville de Genève
Mme Ornella Enhas, Maire de Versoix
M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Ville de Genève
Mme Anne Hiltpold, Conseillère administrative, Carouge
Mme Carole-Anne Kast, Maire d'Onex
Mme Anne Revaclier, Conseillère administrative, Satigny
M. Martin Staub, Conseiller administratif, Vernier